

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

NOM

PRENOM

N° CP



Cheminot actif /retraité ou salarié CASI :
Compte CASI DIJON en ligne validé, plus de
bulletin de paie ou de pension à fournir

Cochez ici :

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

EMAIL @

TELEPHONE / / / /

Document à joindre obligatoirement :

- règlement du séjour.
- Si vous êtes bénéficiaires de l'aide au temps libre CAF de l'année en cours, fournir la photocopie complète et recto verso de l'attestation.

Documents à joindre si vous n'avez pas de Compte CASI validé :

- Dernier bulletin de paie ou de pension.
- Cartes de circulation pour les ayants-droit.
- Dernier avis d'imposition.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM PRENOM SEXE : Fille Garçon

DATE DE NAISSANCE : / / Âge de l'enfant au 1er jour du séjour

L'enfant a-t-il un PAI : OUI NON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SÉJOUR

NOM DU MINI SÉJOUR :

LIEU DU MINI SEJOUR :

DATE DU MINI SEJOUR :

POINT D'ACCUEIL : DEPART RETOUR

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PAIEMENT

CHÈQUE ESPECES ANCV

BON CAF NUMÉRO D'ALLOCATAIRE

Assurance

Responsabilité civile et dommages corporels

Assurance souscrite par nos organismes partenaires PEP, UFCV et Action Séjours.

Rappel : Attention nous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones...) bijoux, espèces ne sont pas garantis par l'assurance des mini-séjours.

Autorité parentale

Conformément aux articles 371-1 suivants du Code civil, les parents exercent en commun l'autorité parentale, sauf décision contraire du juge. Toute demande d'inscription du mineur peut être faite par l'un des parents lorsqu'elle concerne un acte usuel de la vie courante. L'accord de l'autre parent est alors présumé. Cette présomption d'accord pour les actes usuels ne s'applique plus dès que l'autre parent informe le CASI DIJON ou un de nos prestataires de son désaccord. Dans ce cas, l'inscription du mineur ne sera pas prise en compte. L'accord des deux parents est impératif pour les actes non usuels (séjour à l'étranger, pratique d'un sport dangereux...).

Convoiyage

En inscrivant vos enfants dans un de nos mini-séjour, vous vous engagez à respecter les points d'accueil aller et retour inscrit dans le catalogue, ainsi que les moyens de transport utilisés.

Dans le cadre du RGPD (Règlement Générale de la Protection des Données), j'autorise le CASI DIJON à conserver, utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.

Espace réservé CASI

Le dossier est complet
Tampon de l'espace CASI

SIGNATURE PARENT 1

SIGNATURE PARENT 2



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TUTEURS LÉGAUX

Cette partie doit être complétée entièrement afin de prendre en compte la demande du MINI SÉJOUR par les deux responsables légaux de l'enfant. Adresse mail obligatoire.

PARENT N°1

NOM
 PRÉNOM
 ADRESSE
 CODE POSTAL VILLE
 EMAIL @
 TEL / / / /

PARENT N°2

NOM
 PRÉNOM
 ADRESSE
 CODE POSTAL VILLE
 EMAIL @
 TEL / / / /

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM PRÉNOM SEXE : **Fille** **Garçon**
 DATE DE NAISSANCE : / / Âge de l'enfant au 1er jour du séjour
 L'enfant a-t-il un PAI : **OUI** **NON**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONVOI

POINTS D'ACCUEIL DE : Départ Retour

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NIVEAU DE L'ACTIVITÉ : **EQUITATION** Débutant Intermédiaire Confirmé
ANGLAIS Débutant Intermédiaire Confirmé

RECOMMANDATION(S) des RESPONSABLES LÉGAUX (port de lunettes, régime alimentaire...) :

J'autorise la direction du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

- Je m'engage à payer l'intégralité des frais liés à l'accueil de mon enfant à réception du relevé de frais, ainsi que tous frais médicaux avancés par les organisateurs du mini séjour.
- Je m'engage à signaler tout changement de situation concernant les informations communiquées dans ce dossier, d'une part, et dans la fiche sanitaire, d'autre part.
- Je m'engage à respecter les articles de l'article 371-2 du Code Civil.

J'autorise l'organisateur du séjour à photographier ou filmer le participant, à publier, diffuser et exposer les productions, dans la limite où elles ne portent pas atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation du participant.

SIGNATURE PARENT 1

SIGNATURE PARENT 2